

Notification 2024/013

3 juin 2024

NOTIFICATION AUX PARTIES

ACTIVITÉ D'EXPLOITATION MINIÈRE DES GRANDS FONDS MARINS ET ESPÈCES MIGRATRICES

La Décision 14.51 (a) demande aux Parties « d' informer le Secrétariat d'ici au 30 juin 2024 de toute information pertinente scientifique ou d'autre nature, y compris toute orientation en matière d'EIE qui examine les impacts de l'activité d'exploitation minière des grands fonds marins sur les espèces migratrices, leurs proies et leurs écosystèmes ; ».

Les réponses à la Décision 14.51 (a) doivent être envoyées par courriel **avant le 30 juin 2024** au Secrétariat de la CMS : cms.secretariat@cms.int.

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter Mme Jenny Renell, Chargée de programme, jenny.renell@un.org

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>